



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

appels d'offres

Question écrite n° 13353

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le Premier ministre de lui donner des indications sur la politique qu'il entend mener au sein de ses services, pour favoriser l'attribution de marchés publics aux PME.

Texte de la réponse

La fonction achat dans les services du Premier ministre recherche l'efficacité des achats publics dans le respect des dispositions du code des marchés publics et les principes fondamentaux de la commande publique : liberté d'accès aux marchés, égalité de traitement des candidats et transparence des procédures. Pour autant, certaines dispositions du code peuvent être mises en oeuvre au bénéfice d'une politique d'achat volontaire en faveur des PME. Ainsi l'allotissement, qui permet une concurrence plus large, est largement employé pour les achats des services du Premier ministre : en 2007, 19,8 % des marchés ont été allotés pour des prestations de fournitures courantes (agendas, vêtements professionnels, coffres-forts, papiers...) permettant aux petites et moyennes entreprises d'accéder aux marchés considérés. De même, la mise en oeuvre par les services du Premier ministre des dispositions du code relatives à la sous-traitance ouvre d'autres possibilités d'accès des PME aux marchés publics. Quinze actes spéciaux de sous-traitance ont été pris en 2007 dans le cadre d'opérations spécifiques de marchés de travaux et de marchés d'entretien immobilier tous corps d'état.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13353

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2007, page 7913

Réponse publiée le : 8 juillet 2008, page 5867